

La Communauté de Communes du Val d'Essonne organise une collecte exceptionnelle des déchets d'équipements électriques et électroniques Sur rendez-vous exclusivement

Les DEEE, qu'est-ce que c'est ?



Il s'agit des appareils fonctionnant avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur (Télévision, réfrigérateur, cafetière, ordinateur, lave-linge, jouet électrique, fer à repasser, tondeuse électrique... cette liste n'est pas exhaustive). Ils portent en général un logo invitant à ne pas les jeter dans une poubelle.

Comment éliminer ces déchets ?



En remettant votre appareil usager au vendeur lors de l'achat d'un nouvel appareil. Le vendeur a obligation de le reprendre. C'est pour cela que vous payez une éco-taxé ou éco-participation.



En portant votre appareil dans une des déchèteries gérées par le SIREDOM, accessibles gratuitement sur présentation de votre carte délivrée gracieusement par votre mairie.

En utilisant la collecte spécifique organisée par la CCVE pour vous simplifier la vie :

Appelez le 0 8 10 00 91 91* entre le 15 octobre et le 15 novembre 2012 pour obtenir un rendez-vous de collecte à domicile

* N°azur : coût d'un appel local depuis un tél. fixe orange - Du lundi au vendredi de 6h30 à 19h et le samedi de 8h à 12h – sauf jours fériés
L'ensemble des appareils collectés sera recyclé conformément à la réglementation en vigueur.
Les appareils doivent être sortis la veille au soir - Votre présence n'est pas nécessaire au moment de la collecte.
Chaque rendez-vous sera facturé 10 € - Sans rendez-vous aucun DEEE ne sera ramassé.